

## 1 Admission, inscription et réinscription au cycle de doctorat UEMF

### 1.1.1 Objectif :

Cette procédure a pour objectif de définir les règles et les responsabilités en matière d'admission, d'inscription et de réinscription au cycle de doctorat à l'Université Euromed de Fès.

### 1.1.2 Tableau des responsabilités :

Responsabilités				
Le 'tableau des rôles et responsabilités' ci-dessous décrit les responsabilités de chacun des acteurs du processus. I: Initiateur, R: Responsable, V: Valideur, In: Informé				
Acteur	I	R	V	In
<b>CEDoc</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	
<b>Directeur de thèse</b>		<b>x</b>	<b>x</b>	
<b>Candidat</b>		<b>x</b>		<b>x</b>
<b>Jury de recrutement</b>		<b>x</b>	<b>x</b>	
<b>Bureau du Registraire (DG AAC)</b>		<b>x</b>		<b>x</b>
<b>DRH</b>		<b>x</b>		<b>x</b>

### 1.1.3 Référentiel :

Charte des thèses de l'UEMF.

### 1.1.4 Domaine d'application :

La préparation d'un doctorat au Maroc dure 3 ans, cette durée peut être prorogée d'un an ou de deux ans par le chef de l'établissement sur proposition du directeur de thèse, après l'avis favorable du directeur du CEDoc. Exceptionnellement, et sur proposition du directeur de thèse, du directeur du CEDoc et du directeur pédagogique de l'établissement domiciliant la formation doctorale, une troisième année de dérogation est autorisée par le président de l'Université (Articles 15 et 16, charte des thèses de l'UEMF).

### 1.1.5 Pilote du processus :

Directeur du CEDoc.

### 1.1.6 Input - Output :

Input : Dossier de candidature.

Output : Attestation d'inscription.

### 1.1.7 Mise en œuvre :

ID	Activité	Acteur	Description	Outil / Support
Admission				
1	<b>Ouverture de la préinscription au cycle doctoral UEMF</b>	<b>CEDoc</b>	La préinscription et admission au cycle du doctorat est ouverte entre le premier juillet et la fin octobre de chaque année.  L'UEMF affiche sur le site web ( <a href="https://ueuromed.org/etudes-doctorales-ou-postdoctorales">https://ueuromed.org/etudes-doctorales-ou-postdoctorales</a> ) la liste des	

			<p>sujets proposés par les enseignants-chercheurs de l'Université (chaque sujet avec le nom du professeur encadrant) et bénéficiant d'un financement couvrant, notamment, la bourse du doctorant d'un montant d'au moins 5 000 MAD par mois.</p> <p>L'admission au cycle de doctorat à l'UEMF nécessitera tout d'abord d'une vérification préalable du respect des exigences générales établies par les textes réglementaires en vigueur, et l'application, le cas échéant, des critères d'admission spécifiques du descriptif de la formation doctorale en question.</p> <p>La conformité du diplôme obtenu par le candidat avec le sujet du projet de thèse et avec la formation doctorale est également un critère important à considérer.</p>	
<p>2</p>	<p><b>Pré-inscription</b></p>	<p><b>Candidat</b></p>	<p>La candidature et pré-inscription aux sujets de thèse proposés et offerts par le CEDoc (<a href="http://www.ueuromed.org/innovation/cedoc/in-scription-au-cedoc">www.ueuromed.org/innovation/cedoc/in-scription-au-cedoc</a>) est ouverte chaque année selon un calendrier défini.</p> <p><i>NB : Un candidat ne peut postuler qu'à un seul sujet.</i></p> <p>Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une demande d'inscription en doctorat, adressée au Directeur du Centre d'Etudes Doctorales de l'UEMF, précisant le sujet choisi ;</li> <li>▪ une lettre de motivation ;</li> <li>▪ une copie du CV actualisé ;</li> <li>▪ une copie du diplôme de master ou d'un diplôme d'ingénieur (Bac+5) ou de tout autre diplôme équivalent, certifiée conforme à l'original ;</li> <li>▪ une copie du baccalauréat, certifiée conforme à l'original ;</li> <li>▪ les diplômes étrangers sont sujets à une équivalence par le ministère de tutelle. Une copie de l'attestation d'équivalence sera déposée auprès du CEDoc pendant la première année d'inscription. L'inscription ne devient effective qu'après avoir déposé ladite attestation d'équivalence.</li> <li>▪ les relevés de notes de toute la scolarité correspondant au diplôme, certifiés conformes aux originaux ;</li> </ul>	<p><b>Dossier de candidature</b></p>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une copie du(des) mémoire(s) de fin d'études ;</li> <li>▪ une copie certifiée conforme à l'original de la Carte d'Identité Nationale ou du Passeport (pour les candidats étrangers).</li> </ul>	
3	<b>Sélection des dossiers</b>	<b>CEDoc</b> <b>Directeur de thèse</b>	<p>Une sélection des dossiers de candidats est faite selon les conditions et critères définis par le descriptif de la formation doctorale en question.</p> <p>Le CEDoc et le professeur encadrant reçoivent les candidatures et vérifient que les conditions générales sont remplies. Une première sélection sur dossier est réalisée en application d'une grille d'évaluation bien détaillée avec la pondération des différents critères et mérites établis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ formation académique du candidat ;</li> <li>▪ lien de la formation avec la thématique du projet doctoral proposé ;</li> <li>▪ mentions aux cycles de Licence et Master et équivalents avec un nombre d'années d'études ;</li> <li>▪ projet de fin d'études ;</li> <li>▪ stages et expérience professionnelle en R &amp; D ;</li> <li>▪ potentielle production scientifique ;</li> <li>▪ maîtrise des langues : anglais et français (niveau bon, minimum) ;</li> <li>▪ lettre de motivation/lettres de recommandation.</li> </ul>	<b>Grille d'évaluation</b>
4	<b>Entretien oral</b>	<b>Jury de recrutement</b> <b>Candidat</b>	<p>Les candidats dont les dossiers sont sélectionnés passent un entretien devant un jury de recrutement comprenant le directeur du CEDoc ou le coordonnateur de la formation doctorale concernée, le directeur de thèse (et éventuellement le codirecteur) et deux autres enseignants-chercheurs de la même formation doctorale, la durée de cet entretien est de 30 à 45 min.</p> <p>Le comité de recrutement analyse en détail le parcours et le projet professionnel du candidat, et leur adéquation avec le projet doctoral :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ présentation du projet de fin d'études ou autre travail de recherche réalisé durant la formation ;</li> </ul>	<b>Entretien</b> <b>Grille d'évaluation</b>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ exposé synthétique s’inscrivant nécessairement dans l’axe du sujet de recherche proposé ;</li> <li>▪ qualité de la présentation orale du candidat sur la thématique de thèse ;</li> <li>▪ motivation et réactivité en entretien, clarté et capacité d’analyse et de synthèse., esprit critique ;</li> <li>▪ compétences linguistiques (principalement la langue anglaise) &amp; Aptitudes de communication ;</li> <li>▪ maîtrise de la thématique objet de l’entretien/qualité de la discussion/Compréhension des questions posées et pertinence des réponses ;</li> <li>▪ Conformité du diplôme avec le sujet du projet de thèse et avec la formation doctorale.</li> </ul> <p><i>NB : Le recrutement exclut les discriminations telles que celles fondées sur l’âge, le sexe, le handicap non invalidant ou l’origine géographique.</i></p>	
5	Délibérations	Jury de recrutement CEDoc	<p>Après les délibérations, la commission statue sur la liste des candidats retenus, éligibles à s’inscrire à la formation doctorale (et la liste d’attente), un procès-verbal est établi et signé par les membres de jury et il est ensuite remis au Directeur du CEDoc.</p> <p>La liste des candidats retenus, mentionnant les thématiques de recherche, noms des professeurs encadrants, ainsi que l’établissement et la structure de recherche d’accueil, est affiché par le directeur du CEDoc, au plus tard, 15 jours après son approbation.</p>	<p>PV</p> <p>La liste des candidats retenus</p> <p>La liste d’attente</p>
Inscription en 1ère année				
6	Inscription	Candidat retenu Directeur de thèse	<p>Le candidat retenu prend contact avec son encadrant qui lui fournit toutes les précisions concernant son sujet de thèse. Le directeur de thèse lui remet également deux pages de description du sujet de la thèse rédigée en anglais avec les références bibliographiques les plus récentes. Le candidat produit, dans un délai de 15 jours, une description détaillée de son sujet de recherche (4 à 5 pages) à verser à son dossier d’inscription.</p>	<p>Projet de recherche</p>

7		<p><b>Candidat retenu</b></p> <p><b>CEDoc</b></p>	<p>Les dossiers de demande d'inscription ainsi constitués (Dossier de candidatures + description détaillée du sujet de recherche) sont déposés auprès du CEDoc.</p> <p>Le dossier d'inscription comprend aussi, les <b>originaux</b> des Diplômes obtenus, l'engagement de confidentialité et l'attestation sur l'honneur de s'engager à terminer les trois années de bourse et défendre la thèse.</p>	Le dossier d'inscription
8		<p><b>CEDoc</b></p> <p><b>Bureau du Registraire</b></p>	<p>Les originaux des diplômes sont déposés, par le CEDoc, auprès du Bureau du Registraire au Service de Scolarité de l'UEMF.</p>	
9		<p><b>Candidat retenu</b></p> <p><b>DRH</b></p>	<p>Une copie de la CIN ou du passeport pour les étrangers, du CV, du dernier Diplôme obtenu, du PV de sélection du candidat, une photo d'identité et un relevé d'identité bancaire, sont déposés auprès de la Direction des Ressources Humaines de l'Université pour les besoins d'octroi et versement mensuel du montant de la bourse.</p>	
Réinscription en deuxième et troisième année				
10	<b>Réinscription</b>	<p><b>Doctorant</b></p> <p><b>Directeur de thèse</b></p> <p><b>CEDoc</b></p>	<p>L'inscription au cycle de doctorat est renouvelée (réinscription) chaque année universitaire conformément au calendrier établi par l'Université, après avis du directeur de thèse et du directeur du CEDoc sur la base d'un rapport et d'une présentation de l'état d'avancement des travaux de recherche et de la participation aux formations complémentaires.</p> <p>En cas de cotutelle, le rapport susvisé est établi conjointement par les deux directeurs de thèse (Article 13 de la charte des thèses de l'UEMF).</p> <p>Principaux documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche de réinscription signée par le doctorant et son directeur de thèse</li> <li>▪ Rapport d'avancement signée par le doctorant et son directeur de thèse</li> <li>▪ Liste des publications</li> </ul>	
Réinscription par dérogation				

11	<b>Réinscription</b>	<b>Doctorant</b>  <b>Directeur de thèse</b>  <b>CEDoc</b>  <b>Chef Etablissement</b>  <b>Hébergeant la formation doctorale</b>  <b>Président de l'Université</b>	<p>La réinscription par dérogation fait l'objet d'une demande justifiée, sous des conditions très particulières (Articles 15 et 16 de la charte des thèses de l'UEMF).</p> <p>Principaux documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande de dérogation</li> <li>▪ Fiche de réinscription signée par le doctorant et son directeur de thèse</li> <li>▪ Rapport d'avancement signée par le doctorant et son directeur de thèse</li> <li>▪ Liste des publications</li> </ul>	
----	----------------------	--	--	--

### Frais d'inscription et frais de scolarité pour les doctorants professionnels

Contrairement aux boursiers qui bénéficient d'une exonération totale des frais d'inscription et de scolarité, les professionnels souhaitant s'inscrire à nos programmes de formation doctorale sont tenus à satisfaire un montant en guise des frais d'inscription et de scolarité.

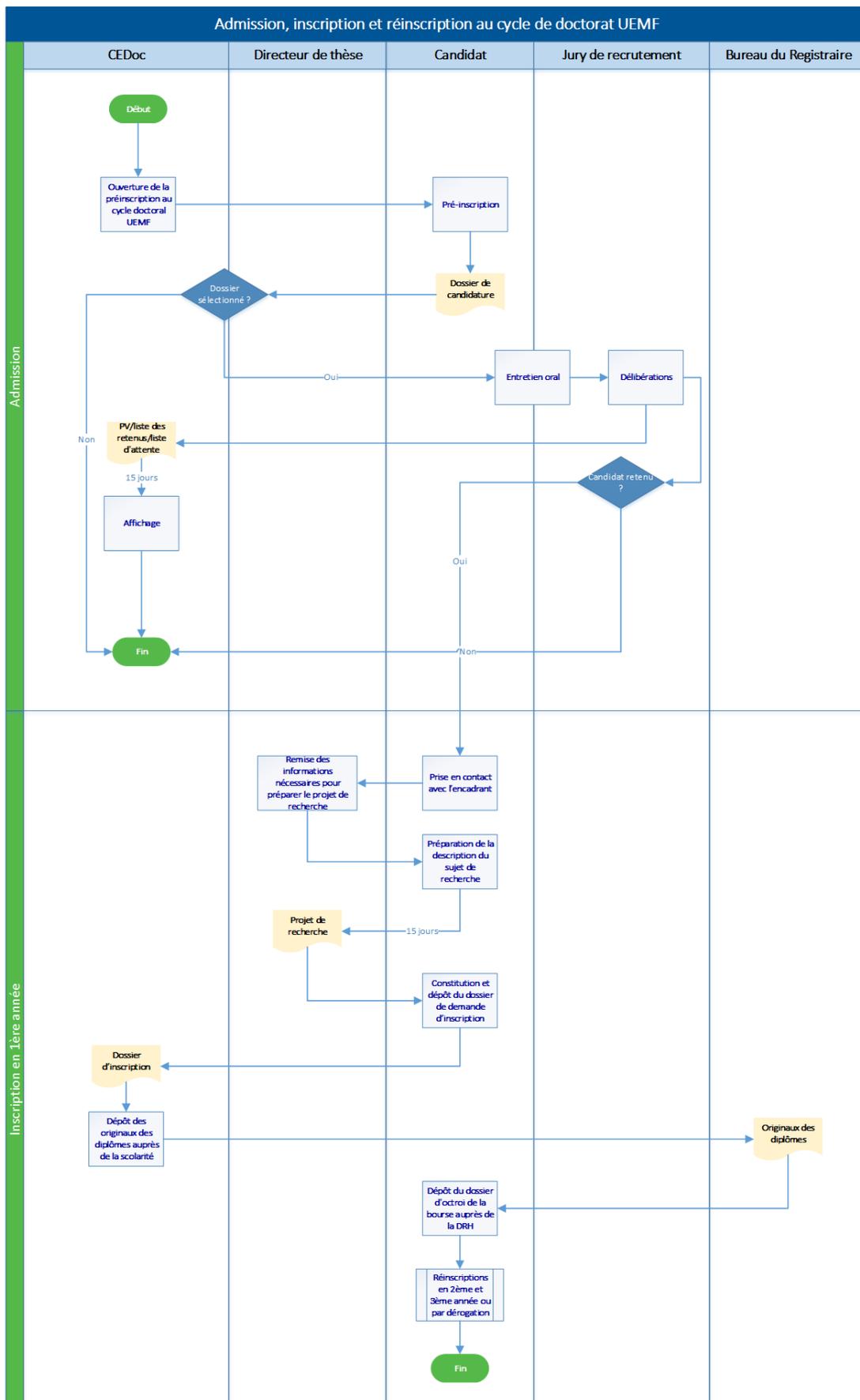
Le montant des frais d'inscription en vigueur pour l'année académique 2024/2025 pour réaliser les études doctorales à l'UEMF est fixé à 30 000 dirhams (MAD) par an.

Échéancier de Paiement : Les frais d'inscription sont à régler annuellement, et les détails concernant les dates limites et les modes de paiement seront communiqués lors du processus d'inscription.

### Historique des versions

Version	Modifications	Auteur (s)	Date
V1.0	- <b>Création</b>	<b>CEDoc</b>	<b>09/07/2024</b>
V1.0	- <b>Création du logigramme</b>	<b>KHAOUTI Badreddine</b>	<b>09/07/2024</b>

1.1.8 Logigramme :

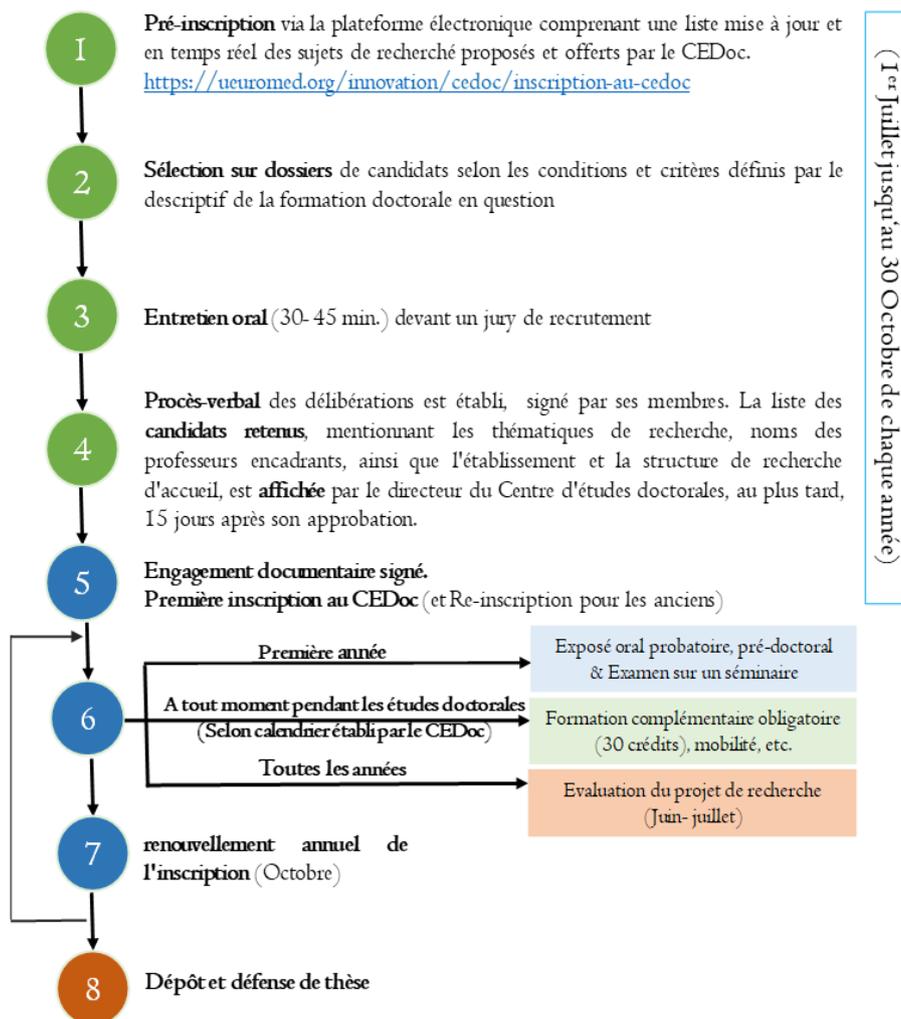


## 1.1.9 Annexes :

Nouveaux candidats	
Inscription en 1 <sup>ère</sup> année	
Action	Période/Délai
Appel à candidature (Proposition, Validation et Publication des sujets de thèse)	26 juillet- 01 octobre 2024
Préinscription & Réception des demandes de candidature	01 août- 07 octobre 2024
Pré-sélection des candidats sur dossier	15 août- 07 octobre 2024
Publication de la liste des candidats retenus pour l'entretien	08 octobre 2024
Entretien avec les candidats retenus	09 au 15 octobre 2024
Publication de la liste principale et de la liste d'attente	16 octobre 2024
Inscription administrative des candidats (liste principale)	16 au 24 octobre 2024
Inscription administrative des candidats (liste d'attente), cas échéant	25 au 31 octobre 2024

Anciens doctorants	
3 <sup>ème</sup> année & Dérogations et 2 <sup>ème</sup> année	
Action	Période/Délai
Réinscription en 3 <sup>ème</sup> année (& Dérogations)	10 au 20 septembre 2024
Réinscription en 2 <sup>ème</sup> année	01 au 15 octobre 2024

Annexe 1 : Planning d'inscription et de réinscription en doctorat au titre de l'année universitaire 2024/2025



Annexe 2 : Schéma général de l'inscription au cycle des études doctorales au CEDoc de l'UEMF